



Conseil Syndical
Résidence Le Parc d'Evrini
2/4/6, allée de Zurich - 77 144 – Montévrain

Remplacement de l'applique du rez-de-chaussée du bâtiment C

Mesdames et Messieurs, Copropriétaires et Résidents,

Une applique a été endommagée dans le couloir du rez-de-chaussée du bâtiment C. Même si cette dégradation est accidentelle, elle a un coût, son remplacement n'est pas gratuit:

- Frais de déplacement et d'intervention : **90€ TTC,**
- Taux horaire : 1 heure de main-d'œuvre : **45€ TTC,**
- Achat d'une applique, type « vasque en verre » : **60€ TTC.**

Les frais seront retenus sur les charges d'entretien du bâtiment C.

Nous tenons à rappeler l'intérêt de faire attention aux parties communes (les moquettes, les murs, les portes, les ascenseurs mais aussi au parking).

Merci d'avertir le Conseil Syndical ou notre syndic lors de ce genre d'incident, les coordonnées sont affichées dans les halls de chaque bâtiment.

Notre intérêt est de baisser nos charges et non de les augmenter.

Dany BARAIS
Président du Conseil Syndical
cs.leparcdevrini@free.fr